

REVALORISER TOUS LES PERSONNELS DE METEO-FRANCE

SUPPRESSION DES EFFECTIFS



La loi de finances 2014 accorde à Météo-France 3 221 emplois contre 3310 en 2013 (- 89). 2014 est la seconde année la plus « dure » en terme de suppression d'emplois... après 2013 et depuis la naissance de Météo-France. Le budget *initial* diminuait quant à lui d'environ 7 millions d'euros, mais la baisse s'est encore accrue.

La CFDT-Météo souligne que les gains de productivité liés aux suppressions d'emploi doivent bénéficier en priorité aux personnels, avec des propositions concrètes en faveur du pouvoir d'achat.

Le conseil d'administration

Le Conseil d'Administration (CA) est l'instance suprême de Météo-France.

S'il n'y a que peu de places pour le dialogue social (ce n'est pas son rôle premier), la présence de six représentants élus du personnel y est essentielle aux côtés des représentants de l'Etat et des personnalités qualifiées nommées par décret. En effet, le CA prend position sur des décisions majeures pour Météo-France : son budget, sa politique générale, son organisation y sont votés ou discutés. Le CA valide les marchés supérieurs à 1 million d'€, les cessions de terrain ou de logement, la politique en matière de produits et services. Nous devons y siéger !

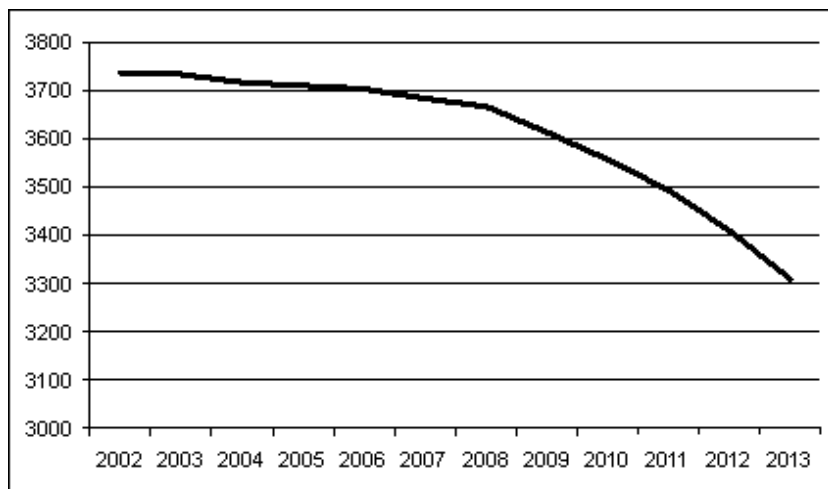
NOTRE LISTE

- | | |
|---------------------------------------|---|
| 1. Philippe Santoni, St Mandé D2I/Int | 7. Alexis Decalonne, St Mandé DIRIC/C |
| 2. Laurent Duclos, Trappes SG/LOG | 8. Didier Brouquières, Toulouse DCT/LOG |
| 3. Vincent Daval, Aix DIRSE/SPC | 9. Gérard Maurat, Toulouse DSI/ISI |
| 4. Anne Charlat, Lyon DIRCE/Prévi | 10. Stéphane Dupré, Matoury SRGY/Prévi |
| 5. Benoît Thomé, Lannion CMS/D | 11. Bruno Mondin, Toulouse DSI/CS/BSA |
| 6. Marion Faugeres, Toulouse DSI/ADM | 12. Lionel Althuser, St Mandé DIRIC/OBS |

Le contexte, ce sont ces suppressions d'emploi

En 2013, 99 "ETP" (Equivalents Temps Plein) supprimés, du jamais vu. En 2014 : 89.

L'Etat, satisfait de la baisse de la masse salariale, en redemande : il y aura sensiblement les mêmes baisses d'effectifs en 2015 et 2016 (respectivement - 2,6 % et - 2,7 %).



Le rapporteur du budget de l'Etat au Parlement ne s'y trompe pas ; il relève que cela « *manifeste une accentuation de l'effort de réduction des effectifs, qui se traduit par un non-remplacement des départs en retraite qui devient supérieur à 80 %, qu'elle intervient de surcroît dans un environnement très perturbé (climat social interne tendu du fait de la réorganisation territoriale engagée, [...] et des réorganisations techniques associées), et pose la question du devenir de l'outil de formation* ».

Au Conseil d'Administration, nous devons défendre Météo-France dans tous ses composantes, ENM, Recherche, salariés, conditions d'emploi et missions de l'Etablissement.

C'est aussi un budget en nette baisse

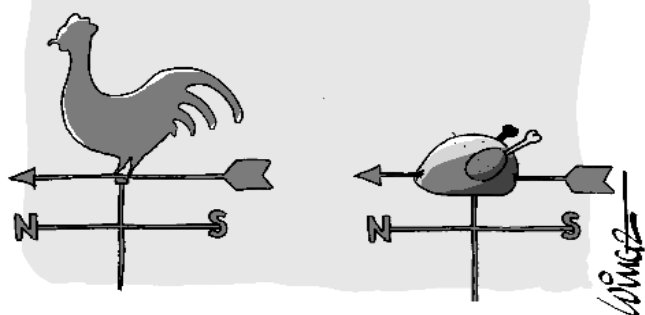
- baisse de dépenses de personnel (- 2,72 millions d'euros) ;
- baisse de dépenses de fonctionnement ;
- baisse des recettes commerciales (- 2 millions d'euros prévus en 2014), avec la désaffection progressive des services kiosqués, et un marché des professionnels décevant, la concurrence faisant rage ;
- des recettes des données publiques moindres (la gratuité s'étend) ;
- et même une baisse de l'investissement (équipements tels que les radars, les infrastructures techniques), ce qui est très inquiétant.

Le précédent p-dg, F. Jacq, avait précisé lors du Conseil du 30 novembre 2012 - soyons précis - que « *ces objectifs [de suppression d'emploi] ne seront pas faciles à atteindre car l'Etablissement est entré dans une phase où il n'existe plus beaucoup de marges de manœuvre* » et il évoquait « *des choix, par exemple d'accepter de ne plus faire telle ou telle activité* ». ».

MALAISE À LA MÉTÉO !



RGPP : UN CENTRE MÉTÉO SUR DEUX VA DISPARAITRE !



Une crise sociale majeure avec deux poids, deux mesures ?

En 2005, la Cour des Comptes (CC) rend un rapport sur Météo-France ¹. En 2008, en lien avec ce rapport et avec la RGPP ², malgré un front intersyndical unitaire et la détermination des collègues sauvant 15 centres, décision est prise de fermer 53 implantations sur 108 d'ici 2017. Par contre, la préconisation de la CC de « *réduire le nombre des responsables qui font directement rapport au p-dg* » a, elle, été camouflée dans la démarche qualité. Faut-il s'étonner du sentiment de clivage entre chargés de mission et directeurs placés auprès du p-dg et « *personnels exécutants* » ?

¹ Rapport d'information n° 264 (2004-2005) fait au nom de la commission des finances

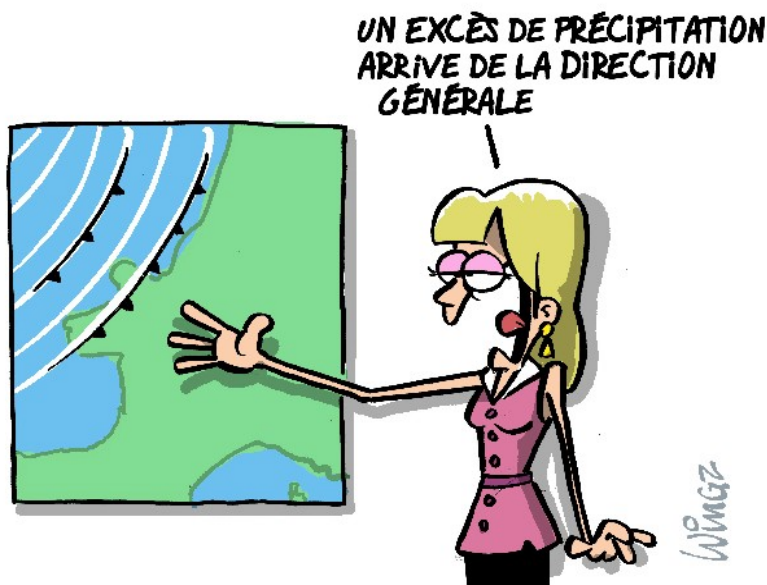
² RGPP : Révision générale des politiques publiques, remplacée désormais par la MAP (modernisation de l'action publique)

Le nouveau p-dg, souhaite de nouveaux directeurs. L'intention de donner du sens à la prévision Conseil et de mieux piloter la prévision Amont est sans doute louable. En revanche, nous doutons de la pertinence de mesures décidées en toute hâte.

Nous avons fait passer ce message au CA du 4 juillet 2014 matin. Hasard du calendrier ? Le p-dg a enjoint les responsables des chantiers à la concertation, par courrier du 4 juillet, avec une conclusion rappelant « l'importance clé à accorder à cette concertation ».

Les délais restent courts, mais les représentants des personnels peuvent s'exprimer.

LES 10 CHANTIERS MÉTÉOFRANCE



Quelles revendications pouvons-nous porter avec des baisses de budget et d'effectifs ?

Le gel du point d'indice depuis 4 ans impacte directement le pouvoir d'achat des personnels. La garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA, une prime touchée si, sur 3 ans, son indice évolue peu) ne parvient plus à compenser l'inflation. Les agents payent deux fois la note :

- réduction des effectifs
- rémunérations en berne, accentuées par la hausse des cotisations retraite jusqu'en 2020.

Faire croire aux collègues que tous les effectifs peuvent être sauvegardés dans tel ou tel service est une illusion, voire un mensonge. Mais les collègues ne doivent pas pâtir de cette situation de crise.

Nous nous battons pour des revalorisations salariales et de meilleures conditions de travail. Le souhait du gouvernement est la conclusion d'accords sociaux sur 3 ans, ce qui s'est fait à la DGAC. Au-delà de l'exigence de la CFDT-fonctionnaires du dégel du point, d'attribution de points d'indice et d'intégration des primes dans les salaires, la CFDT-Météo fera valoir les efforts des météos.

Réorganisations permanentes et conditions de travail

La poursuite incessante de la rentabilité et de la productivité détruit le sens du travail et, en conséquence, sa qualité. Donner aux agents la possibilité d'un métier épanouissant, avec une reconnaissance plus importante, est pleinement un sujet dont le Conseil d'Administration doit se saisir.

Les activités de recherche sont essentielles, d'autres enjeux se présentent (Copernicus, Ciel Unique)

L'activité scientifique occupe une place privilégiée à Météo-France ; elle est restée sanctuarisée concernant les suppressions d'effectifs. Au CA, elle est présentée comme « source de dynamisme et de capacité à se renouveler [pour l'Etablissement] tout en améliorant sans cesse la qualité des produits opérationnels et en ouvrant de nouveaux chantiers pour répondre aux attentes de la société et des pouvoirs publics. ».

Une version à résolution 1,3km (la cible étant 500 mètres) du modèle AROME est mise en service dès 2014. L'augmentation régulière de la puissance de calcul est poursuivie avec en 2016 une disponibilité à 3 Pflops. Les travaux sur le traitement des données d'observation par satellites et radars et le développement des modèles de prévision (dont marine) sont essentiels pour l'avenir de l'Etablissement. La directeur de la recherche de Météo-France informe régulièrement les administrateurs du Conseil.

Météo-France doit être ambitieux, c'est ce qui fait la richesse de nos métiers.

« Copernicus » vise à doter l'Europe d'une capacité d'observation de la Terre par des « services d'intérêt général européen, à accès libre, plein et entier ». Fournir les données de base. Rendre des services.

Météo-France doit continuer à être incontournable dans ces deux domaines, avec un bon réseau d'observations, des fonctions support efficaces, des compétences en prévision, des prestations vers les professionnels, plus de bande passante possible, etc.

Météo-France doit aussi être vigilant. Avec le projet de Ciel Unique Européen, des projets de mise en concurrence des services météorologiques européens pour le service à rendre à l'aéronautique constituent une menace pour la sécurité de ce secteur, alors que l'on peut souligner l'actuelle exemplarité des Etablissements en la matière, notamment celle de Météo-France.

Le développement durable à Météo-France et la modernité

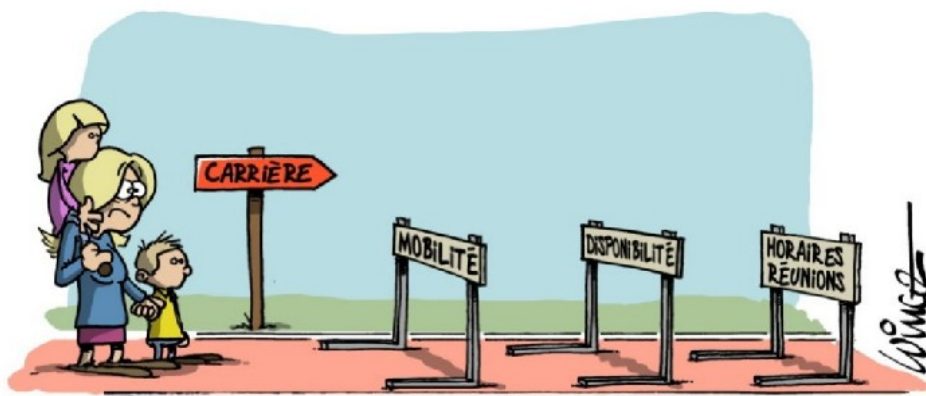
Chaque année en Conseil d'Administration, une présentation est faite de la politique de développement durable. Outre les services rendus aux entreprises publiques et privées concourant à l'atténuation du changement climatique (efforts dans les domaines de l'énergie, l'agriculture, le transport), notre démarche éco-responsable vise à limiter les impacts de nos propres activités sur l'environnement.

La CFDT-Météo est attachée à cette démarche.

En lien celle-ci, un sujet vient à point : le télétravail, qui limite des déplacements superflus.

Son encadrement doit organiser des temps de partage optimum entre collègues et doit permettre d'écarter le risque d'envahissement de la sphère personnelle.

De manière plus générale, l'aménagement des temps de travail, surtout dans un Etablissement hautement technologique comme Météo-France peut être repensé au profit des agents, pour amoindrir les conflits entre activités professionnelles et personnelles, notamment dans le cadre de l'égalité hommes / femmes. Les voies modernes du dialogue social peuvent permettre une organisation respectueuse des contraintes de chacun.



POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Les conditions de vie des personnels de Météo-France peuvent progresser !

Qui sommes-nous ? La CFDT-METEO en résumé

Un syndicat jeune, un syndicat qui entend défendre tous les personnels, techniques, administratifs, ouvriers d'Etat, contractuels qui font pleinement partie de l'Etablissement.

Voter CFDT-Météo, c'est bénéficier du poids et de l'expérience de **la confédération CFDT qui pèse plus de 800 000 adhérents.**

Météo-France ne peut pas vivre totalement replié sur lui-même : en interministériel, **la CFDT-Météo siège en CAP IPEF**, en ministériel, **la CFDT-Météo siège au CT du ministère**. Nos liens avec les CFDT - Aviation Civile, CFDT-Equipement, l'attribution de sièges dans les instances représentatives (CT, CHSCT) à *tous* les agents, font de nous un des syndicats les « plus ouverts » de l'Etablissement.

La CFDT-Météo a été le premier (ardent) **défenseur du travail à distance** (dont le télétravail): Nous défendrons une « Charte du temps » pour un meilleur équilibre des temps de vie personnels et temps de vie professionnels de tous les personnels.

La CFDT-Météo souligne que les gains de productivité liés aux suppressions d'emploi doivent revenir vers les personnels. **La CFDT-Météo a des propositions concrètes.**

*Les élections au Conseil d'Administration de Météo-France
permettent que les élus des personnels aient accès aux comptes de l'Etablissement
et puissent faire passer des messages aux représentants de l'Etat.*

Vos élus CFDT-Météo s'emploieront à défendre l'intérêt de Météo-France et de ses personnels.